

2022
2023

RAPPORT ANNUEL



Centre de prévention
du suicide de Lanaudière

Notre
organisme
est membre
de la


trocl

Table régionale des
organismes communautaires
autonomes de Lanaudière

Table des matières



04	Mot du président et de la directrice	38	Le financement
06	Particularités importantes de l'année 2022-2023	40	La gestion et la vie associative de l'organisme
08	Les services offerts	43	La contribution de la communauté au CPSL
08	L'intervention de crise suicidaire 08 La ligne d'intervention téléphonique 12 Les services à l'entourage de personnes suicidaires	45	Commentaires et retombées
13	Les activités de prévention 13 Le programme de sentinelles 16 Journée mondiale de la prévention du suicide 16 Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS) 21 Les activités dans le milieu agricole 22 Hommes - Une chaîne de gars	48	Conclusion
24	La postvention et le deuil 24 Les services de postvention 26 Les activités pour les personnes endeuillées par suicide	Annexes	
28	Les services de formation 30 Le colloque	50	ANNEXE 1 - Le conseil d'administration
31	Les activités de promotion	51	ANNEXE 2 - L'équipe de travail
33	L'implication du CPSL dans la communauté	52	ANNEXE 3 - Membres du comité du colloque annuel
35	Les activités de soutien	53	ANNEXE 4 - Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière
35	Le soutien aux intervenantes 36 Formations reçues par les employés-es du CPSL	54	ANNEXE 5 - Le CPSL : un organisme 100 % ACA



Mot du président et de la directrice

UNE ANNÉE AFFLIGEANTE POUR LE CPSL COMME POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE DANS LANAUDIÈRE

Avant même qu'elle ne commence, nous savions que l'année 2022-2023 serait pénible pour le CPSL. Son financement à la mission qui ne tient pas compte des heures d'ouverture nous indiquait depuis plusieurs années déjà que l'organisme atteindrait un point de rupture. C'est ce qui est arrivé cette année.

Les intervenantes se disaient déjà fatiguées avant la pandémie. Au cœur du problème, les difficultés de recrutement, exacerbées dans notre cas par une obligation d'embaucher des intervenants diplômés et par des horaires de travail atypiques fort peu attrayants, auxquels sont assortis des salaires qui ne reflètent en rien les exigences des postes. C'est ainsi que des postes non pourvus ont mené à l'obligation de faire des choix plus que malheureux.

L'été 2022 aura été consacré à effectuer ces choix déchirants qui ont engendré la décision de mettre sur pause ou de diminuer certains services et activités (voir *Particularités importantes de l'année 2022-2023*). Le nombre insuffisant d'intervenantes dans l'équipe a aussi mené à la décision de transférer la ligne d'intervention téléphonique au CPS partenaire qui reçoit nos appels nocturnes depuis plusieurs années pour un nombre d'heures supérieur aux habituelles 8 heures de nuit.

Ces arrêts et diminutions des activités, de même que les heures supplémentaires de transfert de la ligne d'intervention ont permis de rendre la charge de travail des intervenantes plus « normale ». Ce ne sont toutefois pas les tâches qui leur ont manqué. En effet, le manque de ressources humaines au sein de l'équipe est venu augmenter le nombre d'heures de prise en charge de la ligne d'intervention pour chacune des intervenantes. De plus, les activités qui ont été maintenues les ont gardées occupées toute l'année. Malgré toute l'énergie consacrée au déploiement des différents services et activités, vu le contexte dans lequel l'année s'est déroulée, on constate sans grande surprise une diminution au niveau de certaines données et réalisations.

La situation dans laquelle se trouve l'organisme nous apparaît insensée, d'autant plus qu'au printemps 2022, le gouvernement adoptait une nouvelle stratégie nationale de prévention du suicide. Malheureusement, cette stratégie n'est assortie d'aucune somme récurrente et significative qui viendrait financer et appuyer la réalisation de l'importante mission des CPS du Québec. La stratégie vise à diminuer le nombre de suicides, alors que dans la région de Lanaudière, les actions de prévention sont considérablement diminuées, faute de financement à la mission.

Dans le contexte difficile de l'année, la gestion de l'organisme a été exigeante. Naturellement, nous ne pouvions subir la situation sans réagir. Diverses actions ont donc été entreprises. Ces dernières sont résumées dans la section *La gestion et la vie associative*.

Mentionnons également que, pour une seconde année, d'importantes subventions non récurrentes provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont été annoncées à quelques mois de la fin de l'année financière. Bien que cela fut une bonne nouvelle, les prévisions budgétaires liées à ces sommes et, surtout, le délai dans lequel il fallait réaliser les actions ont représenté un gros travail, principalement pour l'adjointe administrative et la directrice.

Parallèlement au contexte précédemment décrit, la planification d'un projet très stimulant s'est avérée exigeante et complexe. Il s'agit de la relocalisation en copropriété de l'organisme. Portée de façon importante par deux membres de la communauté impliqués dans l'organisme, l'étude de faisabilité du projet a exigé de multiples démarches.

On ne peut parler de l'année 2022-2023 sans rappeler la tenue du 20^e colloque annuel. Cet événement digne de mention et source de fierté a été souligné de fort belle façon par la tenue d'un 5 à 7 auquel ont participé des personnes de milieux variés.

Finalement, nous sommes heureux de souligner la création d'un nouveau poste de direction adjointe, qui a été pourvu en fin d'année. Ce poste a été jugé nécessaire par tous pour soutenir la gestion de l'organisme devenue beaucoup trop lourde pour les ressources en place. Nous tenons également à remercier chaleureusement pour leur engagement substantiel l'ensemble des membres de l'équipe de travail, du conseil d'administration ainsi que les personnes impliquées dans l'organisme, sans qui les actions présentées dans ce rapport n'auraient pu être réalisées.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude St-Pierre'.

Claude
ST-PIERRE
Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joyce Lawless'.

Joyce
LAWLESS
Directrice



Particularités importantes de l'année 2022-2023

Cette section du rapport renferme certaines informations qui ont marqué de façon transversale l'ensemble de l'année. Pour éviter la redondance, ces informations y sont regroupées et résumées, sans ordre particulier :

DÉPART DE LA COORDONNATRICE CLINIQUE

- Après plus de 21 ans à l'emploi du CPSL, dont 17 à titre de coordonnatrice clinique, Eveline Laurin a quitté l'organisme en septembre 2022. Bien que son départ ait été annoncé plusieurs mois à l'avance et qu'il fut progressif, il a eu un impact important sur l'équipe de travail, ainsi que sur la gestion clinique et des ressources humaines de l'organisme.

ARRÊT DE CERTAINS SERVICES ET ACTIVITÉS

- Le 21 septembre, en réunion spéciale, le conseil d'administration a entériné une proposition d'arrêt de certains services et activités. Ainsi, l'organisme a :
 - Coupé la quasi-totalité des activités liées aux sentinelles en prévention du suicide ;
 - Coupé presque toutes celles liées à la *Semaine nationale de la prévention du suicide*, ne conservant que des outils déjà existants, disponibles en ligne et n'engendrant pas de surplus de travail pour notre équipe ;
 - Diminué significativement les activités de formation ;
 - Décrété qu'il n'y aurait pas de colloque annuel en prévention du suicide en 2023 ;
 - Coupé la *Route agricole* ;
 - Annulé l'ajout de capsules vidéo à *Une chaîne de gars* ;
 - Arrêté le soutien offert au Réseau lanaudois d'endeuillés-es par suicide – Pour ceux qui restent¹ ;
 - Annulé le développement d'outils supplémentaires, pourtant si utiles et pertinents, pour le Réseau régional de postvention.

¹ Le nom du groupe a par la suite été modifié pour Réseau d'échange d'endeuillés par suicide – Pour ceux qui restent. Cependant, étant donné que les références qui y sont faites concernent des actions posées avant la modification, l'ancienne dénomination a été utilisée tout au long ce rapport.

TRANSFERT D'APPELS

- À compter du 4 octobre, l'organisme a été contraint de transférer les appels entrant à la ligne d'intervention au CPS qui prend ses appels la nuit pendant 13 heures par jour plutôt que 8. Dès le 10 octobre, il a été dans l'obligation de transférer régulièrement un nombre encore plus important d'heures, qui s'est même parfois élevé à 18,5 heures par jour.

PÉNURIE DE PERSONNEL

- Au 31 mars 2023, à cause des postes non pourvus, l'équipe comptait l'équivalent de 9 postes à temps plein, dont uniquement 6 à l'intervention.
 - Pour mener à bien sa mission et diminuer la fréquence des soirs, des jours fériés et fins de semaine travaillés par ses intervenantes, le CPSL aurait besoin d'une équipe comptant au moins 14 postes, dont 10 à l'intervention (sans compter les postes étudiants pendant l'été).
 - Avant la pandémie, l'organisme comptait 12 postes à temps plein, dont 8 à l'intervention (sans compter les postes étudiants pendant l'été).

LOGICIEL DE GESTION TÉLÉPHONIQUE

- L'organisme cherchait depuis quelques années à faire l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la ligne d'intervention téléphonique. Le choix s'est porté sur un logiciel développé avec des CPS et déjà utilisé par plusieurs. Bien que sa mise en fonction ne soit prévue qu'au début de l'année financière 2023-2024, du temps à dû y être régulièrement consacré en 2022-2023, pour réaliser des adaptations faisant en sorte qu'il réponde aux besoins spécifiques du CPSL et pour transmettre aux programmeurs différents outils utilisés par l'organisme. Le tout a également entraîné des réflexions et des décisions menant à la modification de certaines façons de colliger les informations.



Les services offerts

L'INTERVENTION DE CRISE SUICIDAIRE

La ligne d'intervention téléphonique

EN QUELQUES MOTS :

- Le CPSL est mandataire de la ligne provinciale d'intervention en prévention du suicide, le 1 866 APPELLE (1 866 277-3553), et dispose d'une ligne locale d'intervention, le 450 759-6116 ;
- Ces lignes d'intervention sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les personnes vivant de la détresse, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide, les intervenants-es ayant besoin de soutien ou toute personne sensible à cette réalité ;
- Entre minuit et 8 h, la réponse aux appels provenant de Lanaudière est assurée par le Centre de prévention du suicide (CPS) Accalmie, situé en Mauricie ;
- La ligne est la porte d'entrée pour accéder à tous les services du CPSL ;
- Des partenariats avec le 811 et le Centre de communication santé Laurentides–Lanaudière existent pour faciliter l'accès aux services régionaux pour les appelants-es.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Compte tenu du manque de ressources humaines, pendant une partie de l'année, les lignes ont été transférées vers le CPS Accalmie pour un nombre d'heures quotidien plus important ;
- Pour présenter des statistiques qui soient le plus fidèles à la réalité possible, une réflexion sur la méthode de compilation des appels entrants et sortants a été effectuée. Pour cette raison, la comparaison avec les statistiques des années antérieures sera difficile à effectuer. Plusieurs catégories ont été modifiées dont celles des appels liés à des situations de postvention et de deuil. Bien qu'il semble y avoir eu une augmentation, celle-ci est uniquement attribuable au changement de méthode de compilation des appels. Il en est de même pour les appels de soutien à l'entourage et aux intervenants ;
- Le nombre total d'appels a diminué. En comparant avec les cinq dernières années, l'année 2022-2023 est celle où le CPSL a reçu le moins grand nombre d'appels ;
- La diminution du total des appels s'explique en partie par la baisse importante du nombre d'appels de personnes qui avaient l'habitude de joindre le CPSL très souvent (355 appels en 2021-2022, contre 223 en 2022-2023). Cette diminution s'est amorcée en 2020-2021 et semble se poursuivre dans le temps ;

- Puisque le poste d'agent de développement et de communication a été vacant, puis aboli pour une période indéterminée, la promotion de la ligne d'intervention a été beaucoup moins importante. Cela pourrait expliquer, en partie, la diminution du nombre d'appels ;
- On peut remarquer que les proportions des appels d'intervention et d'information sont demeurées stables ;
- Le nombre de relances d'intervention a diminué, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a eu moins d'appels dont l'estimation de dangerosité était élevée. Par contre, le nombre de relances « orange » a quant à lui augmenté, passant de 24 en 2021-2022 à 31 en 2022-2023.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

Veillez noter que les données suivantes ne tiennent pas compte de tous les appels traités par les intervenants·es. Si on y ajoute les appels de relances au cours desquels la personne n'a pas été jointe ou un message lui a été laissé, le total des appels d'intervention passe plutôt à 3 396 (2 712 entrants, 684 sortants). Cependant, comme aucune intervention n'a été réalisée durant ces appels, ils ont été retirés des données officielles.

NOMBRE TOTAL D'APPELS TRAITÉS PAR LES INTERVENANTS·ES

	ENTRANTS	SORTANTS	TOTAUX
Appels d'intervention	2 114	330	2 444
Demandes d'information	557	137	694
TOTAL	2 671	467	3 138

RÉPARTITION DES APPELS ENTRANTS

CATÉGORIES	2022-2023	2021-2022 ²
Crise – dangerosité élevée (orange-rouge)	132	151
Crise – dangerosité faible (vert-jaune)	351	389
Crise – dangerosité indéterminée ³	556	680
Crise – détresse non suicidaire	34	45
Situations de postvention et de deuil	106	80
Soutien à l'entourage (excluant postvention)	652	862
Soutien à l'intervenant·e (excluant postvention)	283	331
TOTAL DES APPELS D'INTERVENTION	2 114 (79 %)	2 538 (79 %)
Demandes d'information	557 (21 %)	682 (21 %)
TOTAL DES APPELS ENTRANTS	2 671	3 220

RÉPARTITION DES APPELS SORTANTS

CATÉGORIES	2022-2023	2021-2022
Crise – dangerosité élevée (orange-rouge)	15	18
Crise – dangerosité faible (vert-jaune)	18	22
Crise – dangerosité indéterminée ³	60	77
Situations de postvention et de deuil	108	92
Soutien à l'entourage (excluant postvention)	119	161
Soutien à l'intervenant·e (excluant postvention)	10	15
TOTAL DES APPELS D'INTERVENTION	330 (71 %)	385 (68 %)
Demandes d'information ⁴	137 (29 %)	185 (32 %)
TOTAL DES APPELS SORTANTS	467	570

2 Les données indiquées pour l'année 2021-2022 ne correspondent pas à celles indiquées dans le rapport annuel 2021-2022. Elles ont été modifiées pour inclure certaines informations qui étaient indiquées dans d'autres sections du rapport et séparer les appels entrants et sortants.

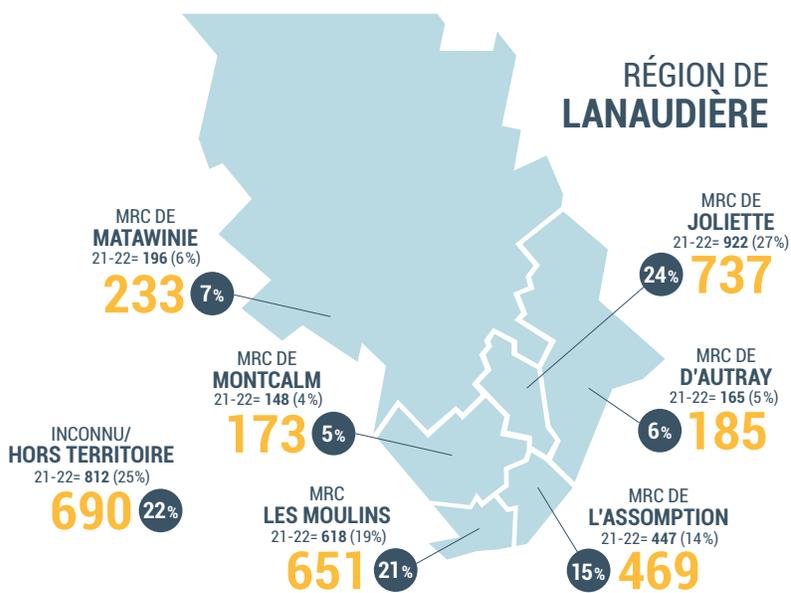
3 Lors d'interventions, il arrive qu'il ne soit pas possible d'estimer la dangerosité. Cela peut notamment survenir lorsque la personne met fin à l'appel avant la fin de l'estimation, lorsqu'elle fait plusieurs appels au cours d'un même quart de travail ou lorsqu'elle appelle pendant la nuit et refuse que ses informations soient transmises au CPSL.

4 Les appels d'informations incluent notamment des confirmations de rendez-vous, des inscriptions à des formations et des demandes de renseignements sur les services du CPSL.

RÉPARTITION DES APPELS PAR TERRITOIRE DE MRC 2022-2023

TOTAL
2022-2023
3 138

2021-2022
3 308



RÉPARTITION DES APPELS D'INTERVENTION entrants et sortants PAR GROUPE D'ÂGE, SELON LE SEXE, 2022-2023*

GROUPES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	SEXES RÉUNIS
0 à 17 ans	31	71	102
18 à 34 ans	180	211	391
35 à 64 ans	234	416	650
65 ans et plus	40	71	111
Entourage/tiers (âge indéterminé)	249	881	1 130
TOTAL	734	1 650	2 384

*Le tableau ci-dessus n'inclut pas 60 appels reçus par le CPS Accalmie pour lesquels le transfert d'informations a été refusé.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELANCES « ORANGE » 2022-2023

GROUPES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	SEXES RÉUNIS
0 à 17 ans	1	2	3
18 à 34 ans	8	3	11
35 à 64 ans	9	8	17
65 ans et plus	0	0	0
TOTAL	18	13	31

Nouveaux dossiers : En 2022-2023, les nouveaux dossiers (1 237) représentaient 92 % de l'ensemble des dossiers (1 351) pour lesquels il y a eu un ou des appels sur la ligne d'intervention téléphonique. Cette proportion est plutôt stable.

Les services à l'entourage de personnes suicidaires

EN QUELQUES MOTS :

Le CPSL offre du soutien aux personnes qui s'inquiètent pour un proche suicidaire. Ce soutien peut inclure :

- Des rencontres entourage, qui sont des rencontres en petit groupe avec une intervenante du CPSL et des proches préoccupés par une même personne suicidaire, ayant comme objectif de mettre en place un plan d'action ;
- Des relances téléphoniques et du parrainage, c'est-à-dire un suivi téléphonique de plus ou moins courte durée, réalisé à la suite d'un premier appel à la ligne d'intervention et ayant pour objectif de soutenir une personne qui agit auprès d'un proche suicidaire ;
- Le *Passeport pour la vie*, qui répond à des questions fréquemment posées par les personnes souhaitant soutenir un proche suicidaire. Ce document est disponible en version Web ou imprimé.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

Depuis une révision de la méthode de compilation des appels (voir page 8), les appels de relance à l'entourage et les parrainages sont désormais comptabilisés dans les statistiques relatives à la ligne d'intervention, disponibles dans la section du même nom (page 10).

- On observe une diminution du nombre de rencontres entourage tenues en 2022-2023 (14 rencontres), par rapport à 2021-2022 (31 rencontres), qui constituait une année record sur le plan de ce service. Pour une comparaison plus réaliste, en 2020-2021, 18 rencontres avaient été tenues ;

- Les ententes de référencement avec les policiers ont été maintenues. On observe d'ailleurs une hausse importante du nombre de références cette année.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 17 rendez-vous donnés pour des rencontres entourage (41 en 2022-2023) ;
- 14 rencontres ont eu lieu, permettant de rencontrer 28 personnes (31 rencontres avec 67 personnes en 2021-2022) ;
- 794 consultations du *Passeport pour la vie* en version web (902 consultations en 2021-2022) et 86 copies imprimées distribuées (75 en 2021-2022) ;
- 36 références provenant de services policiers (18 en 2021-2022).

LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Le programme de sentinelles en prévention du suicide

EN QUELQUES MOTS :

Une sentinelle en prévention du suicide est un adulte susceptible d'être en contact avec des individus suicidaires. Les sentinelles sont formées et soutenues par le CPSL pour reconnaître une personne suicidaire, établir le contact avec elle et la diriger vers les ressources d'aide du territoire.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- La demande pour la formation et l'implantation de réseaux de sentinelles est demeurée forte ;
- Les formations et les suivis de formation ont été suspendus d'octobre 2022 à mars 2023, par manque de personnel ;
- Dans le but d'être mieux outillés pour encourager les entreprises à implanter le programme de sentinelles dans leur organisation, les membres de l'équipe du CPSL chargés de ce dossier ont rencontré un coach en marketing.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- Quatre nouveaux réseaux ont été implantés (3 en 2021-2022) ;
- Préalablement à la formation, 51 échanges d'informations avec des aspirantes sentinelles ont été effectués (120 en 2021-2022) ;
- Des sentinelles ont contacté le CPSL à 5 reprises afin d'être soutenues dans leur rôle (10 en 2021-2022) ;
- Trois conférences ont été offertes aux sentinelles actives (2 en 2021-2022). Les sujets traités furent : la diversité sexuelle et la pluralité de genres, la toxicomanie et, enfin, la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (LPP).

LE PROGRAMME **DES SENTINELLES** EN CHIFFRES 2022-2023

	2022-2023	2021-2022
Présentation du programme sentinelles - volet hommes	6	8
Présentation du programme sentinelles - volet adolescents·es	1	2
Formations tenues	6	14
Suivis effectués	2	13
Personnes formées	47	114
Personnes devenues sentinelles	45	112
Personnes ayant besoin d'une période de réflexion à la suite de la formation ⁵	0	0
Personnes ayant refusé de devenir sentinelles à la suite de la formation	2	2
Personnes ayant assisté à un suivi de formation	19	84
Estimation des sentinelles considérées actives ⁶ au 31 mars	641	639
Personnes retirées de la base de données des sentinelles pour différentes raisons	38	36
Nombre de participants·es aux conférences annuelles	50	44

DEMANDES QUI N'ONT PU ÊTRE **PRISES EN CHARGE** ET **ACTIVITÉS ANNULÉES**

Milieus ayant demandé du soutien pour l'implantation d'un nouveau réseau de sentinelles	9
Milieus ayant demandé du soutien pour bonifier un réseau existant	16 ⁷
Milieus ayant demandé des activités de maintien d'un réseau existant	4

5 Comme la formation est une étape pour prendre la décision de devenir sentinelle, certaines personnes ont besoin d'une période de réflexion. Le nombre indiqué correspond aux gens encore en réflexion au 31 mars de chaque année.

6 Une sentinelle considérée active entre dans une des trois catégories suivantes : formée depuis moins de deux ans, ayant réalisé un suivi depuis moins de deux ans ou en attente d'un suivi.

7 Trois milieux ont demandé à la fois du soutien pour bonifier un réseau existant et des activités de maintien d'un réseau existant. Ils ont été comptabilisés dans les deux catégories.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU LANAUDOIS DE SENTINELLES VOLET HOMMES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022
Total	Milieux	0	3	2	3	0	5	7	11	9	22
	Personnes	0	12	5	9	0	32	32	45	37	98

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU LANAUDOIS DE SENTINELLES VOLET ADOLESCENTS-ES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022
Total	Milieux	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
	Personnes	8	14	0	0	0	0	0	0	8	14

SUIVIS DE FORMATION VOLET HOMMES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022
Total	Milieux	0	6	0	3	1	0	1	13	2	22
	Personnes	0	9	0	10	7	0	12	39	19	58

SUIVIS DE FORMATION VOLET ADOLESCENTS-ES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022
Total	Milieux	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
	Personnes	0	26	0	0	0	0	0	0	0	26

Journée mondiale de la prévention du suicide

EN QUELQUES MOTS :

- Depuis plusieurs années, le CPSL souligne la Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS) ;
- Le 10 septembre 2022 avait lieu la 20^e édition de l'événement.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Cette année, à cause des difficultés rencontrées par l'organisme, il a été décidé de ne pas poser d'action ;
- Le texte suivant a cependant été publié sur la page Facebook du CPSL :

«La 20^e Journée mondiale de la prévention du suicide a lieu le 10 septembre 2022. Partout dans le monde, cet événement est souligné sous le thème : Créer l'espoir par l'action. Il s'agit d'un appel fort à s'engager pour la vie.

Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière vous invite à poser de petits gestes de bienveillance autour de vous. Que ce soit de faire un compliment, rendre un service, saluer un inconnu, prendre des nouvelles d'un proche, chaque petit geste peut faire une différence et créer de l'espoir. Ensemble, ravivons la flamme!

Vous pensez au suicide ou êtes inquiet pour un proche, joignez un intervenant en composant le 1 866 APPELLE (1 866 277-3553). »

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 2304 personnes ont vu la publication.

Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS)

EN QUELQUES MOTS :

- Chaque année, au début du mois de février, se déroule la Semaine nationale de la prévention du suicide. Le CPSL coordonne sur le territoire cet événement à grand déploiement ;
- La SPS a comme objectifs de :
 - Faire tomber les tabous en sensibilisant et mobilisant les gens autour de la cause ;
 - Rappeler aux gens qu'il est possible de discuter avec un intervenant en tout temps, par téléphone (1 866 APPELLE — 1 866 277-3553), par clavardage (suicide.ca) ou par texto (535353).

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- La 33^e édition de la SPS a eu lieu du 5 au 11 février 2023 ;
- Comme en 2021-2022, le thème régional de la campagne était *Et si t'en parlais ?* ;
- Pour la première fois, dans le but d'alléger la structure décisionnelle et pallier le manque de ressources humaines, le CPSL s'est vu contraint d'agir sans le support d'un comité régional et de sous-comités ;
- En raison de la pénurie de main-d'œuvre, le CPSL a pris la décision de ne mettre de l'avant, sur son site Internet, que des outils téléchargeables et imprimables (voir tableau). Ainsi, il n'était pas nécessaire de s'inscrire à la campagne pour se procurer du matériel ;
- Pour maximiser malgré tout l'impact de la campagne, et n'étant pas limité par un nombre d'outils promotionnels disponibles, le CPSL a visé un large public, énuméré plus bas ;
- Afin de joindre le plus de personnes possible et de répondre à un besoin identifié par certains milieux, cinq déclinaisons de l'affiche de la campagne ont été créées, sur lesquelles on pouvait voir respectivement un adolescent, un homme, une femme, une dame âgée et, finalement, le porte-parole du CPSL, Ghyslain Dufresne ;
- Des outils d'identification individuelle et collective ont été créés pour les milieux dotés d'un réseau de sentinelles. Ces outils visaient à répondre à un besoin nommé par certains de ces milieux ;
- Deux activités clés en main ont également été proposées aux organisations ;
- Des publications Facebook ont été effectuées deux fois par jour pour mettre de l'avant les outils offerts gracieusement ;
- Quatre entrevues médiatiques ont été effectuées par Ghyslain Dufresne et une autre, par une intervenante du CPSL. Référées par le CPSL, une personne endeuillée et une personne ayant vécu un épisode suicidaire ont également été interviewées ;
- La conférence de presse n'a pas eu lieu cette année puisqu'il n'y avait pas d'activité pour des groupes cibles.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- L'invitation à participer à la campagne en utilisant les outils et les activités proposés était lancée à 721 organisations lanauchoises (295 en 2021-2022) :
 - 58 municipalités ;
 - 44 établissements d'enseignement, incluant les écoles secondaires publiques et privées, les centres de formation professionnelle et générale aux adultes et le cégep ;
 - 12 chambres de commerce et d'industrie ;
 - 181 organismes communautaires autonomes ;
 - 25 milieux formés au programme de sentinelles ;
 - 189 psychologues et psychoéducateurs·trices ;
 - 148 centres de la petite enfance ;
 - 40 centres dentaires ;
 - 13 centres de réadaptation en dépendance ;
 - 10 bureaux de députés·es ;
 - le CISSS de Lanaudière ;

- À la demande du CISSS de Lanaudière, 100 affiches ont été imprimées. Quelques-unes ont été imprimées en surplus, puis distribuées à 2 milieux qui en ont fait la demande ;
- Le CPSL a donné, en plus des objets promotionnels spécifiques à la SPS, 450 cartes professionnelles, 25 encarts, 300 stylos, 50 signets et 5 affiches faisant la promotion de l'organisme ;
- Un communiqué de presse a été envoyé à tous les médias de la région ;
- Les actions posées par le CPSL ont permis de promouvoir la ligne 1 866 APPELLE et ainsi d'accompagner et de soutenir trois personnes aux prises avec un problème lié au suicide ;
- La page Web de la SPS a été consultée 1096 fois, par 957 visiteurs (1 076 vues par 874 visiteurs en 2021-2022) ;
- N'ayant pas eu recours à un formulaire d'inscription, il s'avère impossible d'estimer avec exactitude combien de milieux ont participé aux activités proposées ou utilisé le matériel. Bien que le nombre de personnes jointes par les activités de visibilité (affiches, visuels sur le Web, etc.) soit également impossible à évaluer, l'adhésion des organisations à ces activités permet d'affirmer que le nombre de personnes qui ont entendu parler de la campagne ou qui ont vu les visuels et le numéro de la ligne d'intervention est beaucoup plus important que celui estimé. Par exemple, grâce au sondage, 10 milieux ont mentionné avoir organisé l'activité de la murale bienveillante, mais aucune précision n'est disponible quant au nombre de personnes qui ont participé à l'activité dans ces milieux ;
- Il est toutefois possible d'affirmer qu'au minimum, 34 500 personnes⁸ ont été jointes directement par les actions de la SPS 2023.

8 Estimation basée sur l'addition des données suivantes : personnes touchées par la publication Facebook la plus importante portant sur la SPS, personnes ayant joint la ligne d'intervention, visiteurs de la page Web de la SPS et minimum de participation aux activités clés en main.

DONNÉES DE LA PAGE FACEBOOK POUR LA PÉRIODE DU 5 AU 11 FÉVRIER 2023

DATE	PUBLICATION	PERSONNES TOUCHÉES ⁹	INTERACTIONS
5 février	Lancement de la SPS	1 428	28
5 février	Publication sponsorisée visant à faire connaître la SPS	33 471	325
6 février	Murale bienveillante	262	5
6 février	Extrait 1 de <i>Récits vivants</i>	665	20
7 février	Activité <i>Et si t'en parlais ?</i>	210	4
7 février	Publication invitant les proches à chercher du soutien, avec le numéro de la ligne	396	3
8 février	Partage de l'entrevue donnée par Ghyslain Dufresne à TVRM	165	1
8 février	Affiche d'identification individuelle pour les sentinelles	1 823	20
8 février	Selfie pour la vie	695	47
9 février	Moments critiques	233	3
9 février	Extrait 2 de <i>Récits vivants</i>	280	14
10 février	La prévention dans les petits gestes	149	5
10 février	Et si t'en parlais autrement ?	279	6
11 février	Remerciement à tous de faire de la prévention au quotidien	142	4
TOTAL		40 198	485

⁹ Le nombre de personnes ayant vu la publication au moins une fois.

ACTIONS POSÉES **DANS LES ORGANISATIONS** SELON UN SONDAGE¹⁰

ACTIVITÉS	MILIEUX JOINTS
Activités de sensibilisation	
Activité clés en main <i>Murale de la bienveillance</i>	10
Activité clés en main <i>Et si t'en parlais ?</i>	3
Utilisation d'un feuillet imprimable portant sur les signes à surveiller et les moments critiques	8
Activités de sensibilisation spécifiques aux milieux sentinelles	
Diffusion d'un diaporama portant sur les signes à surveiller et les moments critiques	3
Utilisation d'activités clés en main sous forme de diaporama	1
Activités de promotion	
Distribution de cartes professionnelles du CPSL	10
Distribution d'encarts du CPSL	1
Distribution de stylets du CPSL	1
Distribution de signets du CPSL	1
Distribution de blocs-notes du CPSL	3
Installation d'affiches de la SPS, imprimées par le milieu	19
Installation d'affiches du CPSL	2
Participation au <i>Selfie pour la vie</i>	5
Utilisation d'un bandeau promotionnel sur Facebook ou dans la signature électronique	16
Utilisation des <i>Récits vivants : recueil de témoignages</i>	1

¹⁰ 33 milieux ont répondu à ce sondage, ce qui explique que les nombres dans le tableau sont petits.

ACTIVITÉS	MILIEUX JOINTS
Activités de promotion spécifiques aux milieux sentinelles	
Visionnement de la vidéo explicative sur le programme de sentinelles en prévention du suicide	1
Installation d'affiches d'identification des sentinelles (modèle individuel)	7
Installation d'affiches d'identification des sentinelles (modèle collectif)	2
Utilisation d'une signature électronique spécifique aux sentinelles	1

Les activités dans le milieu agricole

EN QUELQUES MOTS :

Pour répondre aux besoins du milieu agricole en matière de prévention du suicide, le CPSL :

- Assure un leadership pour la Table de concertation régionale sur la santé psychologique des familles agricoles lanaudoises. Ainsi, il planifie les rencontres de la Table et en rédige les comptes rendus ;
- Réalise la Route agricole, qui consiste en des visites sur des fermes de la région, actualisées par une intervenante du CPSL et un bénévole qui est producteur agricole endeuillé par suicide et sentinelle. Lors de la visite, un objet promotionnel sur lequel on peut lire un mot incitant à demander de l'aide est remis à l'agriculteur. Si ce dernier est absent, l'outil et une lettre expliquant le projet sont laissés sur place ;
- Des présentations du CPSL et de ses services sont effectuées dans différents milieux agricoles.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- La mise en œuvre des orientations et des actions de la Table, révisées au cours de l'année 2021-2022, était prévue en début d'année financière. De plus, l'animation des rencontres devait être faite par une organisatrice communautaire du CISSS de Lanaudière. Malheureusement, aucune rencontre n'a eu lieu ;
- La Route agricole a dû être mise en pause ;
- Aucune présentation n'a été effectuée dans le milieu agricole ;
- Un bottin des ressources lanaudoises a été distribué dans le milieu ;
- Des objets promotionnels ont été distribués lors des assemblées générales annuelles (AGA) des 5 syndicats de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL). D'autres ont également été remis aux étudiants en agriculture du Cégep de Lanaudière à Joliette, à la travailleuse de rang, ainsi que lors du colloque annuel *Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière* ;

- Collaboration avec la FUPAL pour la production d'une bannière déroulante faisant la promotion du service de travailleur de rang ;
- Distribution du *Passeport pour la vie* et du *Passeport soutenir le deuil par suicide*.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 285 personnes ont reçu des objets promotionnels : 125 participants-es du colloque, 100 participants-es des AGA, 60 étudiants-es en agriculture du Cégep de Lanaudière à Joliette.

OBJETS PROMOTIONNELS DISTRIBUÉS

Bouteille réutilisable à l'effigie du CPSL	10
Sent-bon	285
Blocs-notes	220
Porte-clés	60
Crayons	60
Cartes professionnelles	60
Bottin des ressources	260
<i>Passeport Soutenir le deuil par suicide</i>	25
<i>Passeport pour la vie</i>	25

Hommes - Une chaîne de gars

EN QUELQUES MOTS :

Disponible sur YouTube, *Une chaîne de gars* s'adresse aux hommes pouvant être suicidaires. Son objectif est de favoriser l'entraide au masculin en permettant à des hommes qui ont traversé une crise suicidaire de partager leur savoir expérientiel avec d'autres hommes qui en auraient besoin. On y retrouve deux types de vidéos :

- Des discussions-témoignages dans lesquelles des hommes parlent des façons dont ils ont traversé une crise suicidaire ;
- Des présentations de ressources d'aide, faites par des intervenants-es de celles-ci et des hommes qui y ont eu recours.



PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Une subvention de la Table des préfets de Lanaudière a permis de poursuivre la réalisation de vidéos sur des ressources d'aide amorcée en 2021-2022 ;
- Le CPSL a retenu les services de l'Agence TIM, la clinique-école du programme de Techniques d'intégration multimédia du Cégep de Lanaudière à L'Assomption. Les finissants du programme ont produit une des vidéos publiées cette année sur la chaîne ;
- Il n'a pas été possible de produire plus de vidéos discussions-témoignages, compte tenu du manque de ressources humaines au CPSL ;
- Quatre vidéos présentant des ressources ont été publiées sur la chaîne cette année. De celles-ci, deux ont été produites durant l'année financière précédente et deux pendant l'année en cours. Elles présentaient ces ressources :
 - Centre de ressources pour hommes du sud de Lanaudière ;
 - Au cœur de l'Il ;
 - Centre de services ambulatoires en santé mentale et de réadaptation en dépendance de Joliette ;
 - Les Services de crise de Lanaudière ;
- La vidéo présentant les Services de crise de Lanaudière a été vue par 25 587 personnes sur Facebook, ce qui en fait la vidéo la plus populaire cette année et la deuxième par rapport à toutes les vidéos publiées depuis le début de ce projet ;
- Pour promouvoir *Une chaîne de gars*, des publicités ont été créées et diffusées au Cinéma RGFM de Joliette ainsi que sur les ondes du O103,5 FM. Ces publicités ont été créées à partir d'extraits des vidéos discussions-témoignages de la chaîne.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- En excluant les membres de l'équipe du CPSL, 4 personnes (2 hommes et 2 intervenants-es) ont été directement impliqués dans la production des vidéos ;
- Les publications liées à *Une chaîne de gars* cumulent, depuis le lancement de la chaîne jusqu'au 31 mars 2023, une couverture de 158 274 personnes sur Facebook et 16 616 vues sur YouTube ;
- La chaîne YouTube compte 17 nouveaux abonnés en 2022-2023, pour un total de 164.

PERFORMANCE DES CAPSULES D'**UNE CHAÎNE DE GARS** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX 2022-2023



CAPSULE	 YouTube	 facebook	TOTAL
Centre de ressources pour hommes du sud de Lanaudière	114	3 827	3 941
Au cœur de l'Il	87	5 593	5 680
Centre de services ambulatoires en santé mentale et de réadaptation en dépendance de Joliette	351	15 505	15 856
Les Services de crise de Lanaudière	309	25 587	25 896
Partage souvenir de la vidéo sur le CPSL	-	124	124

LA POSTVENTION ET LE DEUIL

Les services de postvention

EN QUELQUES MOTS :

- La postvention désigne l'ensemble des interventions mises en place dans un milieu à la suite d'un suicide, dans le but de diminuer l'effet d'entraînement ;
- Dès qu'un suicide se produit, il est possible de joindre le CPSL pour obtenir des services de postvention d'urgence. L'organisme accompagne et soutient alors, par différents moyens, les personnes et les milieux touchés. Un système de référence établi avec plusieurs corps policiers de la région facilite d'ailleurs l'accès rapide aux services pour les personnes endeuillées ;

- Le CPSL offre également du soutien pour l'élaboration ou la mise à jour de programmes de postvention aux milieux qui souhaitent se prévaloir d'un plan d'action leur permettant d'être prêts à agir rapidement à la suite d'un suicide ;
- Le Réseau régional de postvention de Lanaudière (RRPL), coordonné en collaboration par le CPSL et CISSS de Lanaudière, est une instance permettant de créer des liens entre des acteurs du territoire impliqués en postvention pour faciliter l'échange d'information et permettre un meilleur fonctionnement des activités.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Le CPSL a participé à un comité de travail de la Direction de la protection de la jeunesse du CISSS de Lanaudière, dont l'objectif était de mettre en place un programme de postvention.

Les services de postvention d'urgence

UTILISATION DES SERVICES DE POSTVENTION 2022-2023

	2022-2023	2021-2022
Événements pouvant nécessiter des services de postvention	46	59
Situations au cours desquelles le service s'est limité à une seule intervention téléphonique ¹¹	19	15
Situations au cours desquelles le service s'est arrêté après un suivi téléphonique	15	21
Situations ayant mené à la tenue de rencontres	12	21
Nombre de rencontres tenues	18	26
Nombre de personnes touchées par les rencontres	55	34
Nombre de situations où le CPSL s'est déplacé dans un milieu pour du soutien-conseil	0	1
Nombre de situations où le CPSL a offert du soutien à long terme	0	2
Références reçues par les corps policiers	10	12
Nombre de personnes touchées par les références des corps policiers	15	24

¹¹ Ces interventions sont incluses dans les statistiques de la ligne d'intervention téléphonique, soit dans les appels de personnes endeuillées, d'intervenants·es ou de proches.

Le soutien pour les programmes de postvention

Des contacts avec huit milieux différents ont eu lieu durant l'année en lien avec le soutien à l'élaboration ou la mise à jour d'un programme de postvention. Ces contacts peuvent prendre la forme de relances téléphoniques à la suite d'une situation de postvention, de poursuite de démarches déjà entamées en 2021-2022, de demandes provenant du milieu ou d'ateliers en milieu de travail.

Réseau régional de postvention de Lanaudière

En plus de l'amorce de la construction d'outils éventuellement utilisables par les intervenants-es sur le terrain, le maintien de la communication avec les partenaires majeurs a été la principale action. Les deux personnes partageant le rôle de co-coordination du RRPL ont quitté leur emploi en cours d'année. Du côté du CPSL, une nouvelle personne s'est vue attribuer ces fonctions et une personne a été identifiée pour la suppléer. Cette dernière a suivi la formation de superutilisateurs du programme de postvention *Être prêt à agir à la suite d'un suicide*, offerte par l'AQPS.

Vingt-cinq situations de postvention ont été portées à l'attention du RRPL (31 en 2021-2022). Les collaborations ont permis des échanges d'information, l'analyse de situations, du coaching et des références entre différentes organisations.

Les activités pour les personnes endeuillées par suicide

EN QUELQUES MOTS :

Pour soutenir les personnes endeuillées par suicide, le CPSL offre différents services, parmi lesquels on retrouve :

- Un groupe d'accompagnement, fermé et structuré, qui s'appuie sur les forces des personnes endeuillées afin de les aider à découvrir leur propre façon de composer avec le deuil ;
- Un soutien au Réseau lanaudois d'endeuillés-es par suicide — Pour ceux qui restent, qui vise l'entraide pour et par les endeuillés-es ;
- Des rencontres de soutien pour les parents d'enfants endeuillés par suicide ;
- Le *Passeport soutenir le deuil par suicide*, un document disponible en version Web et imprimé, qui renferme de l'information visant à sensibiliser et à soutenir les membres de l'entourage des personnes endeuillées par suicide.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Le nombre de personnes ayant eu recours aux services de deuil a beaucoup diminué cette année, puisque le CPSL n'a rencontré que les gens intéressés par le groupe d'accompagnement et que l'année 2022-2023 a commencé avec une liste d'attente moins longue que celle des années précédentes. Les personnes non rencontrées ont été dirigées vers d'autres ressources ;
- Le Réseau lanadois d'endeuillés-es par suicide – Pour ceux qui restent vole de ses propres ailes depuis l'automne 2022. Ce dernier était en croissance, alors que des postes demeuraient à pourvoir au sein de l'équipe du CPSL. Dans ce contexte, et avec l'aval du noyau organisateur, il a été convenu que le CPSL mette fin au soutien apporté au réseau. Toutefois, il a été entendu que le CPSL pourrait parfois répondre à certains besoins ;
- Certains types de relances sont maintenant comptés dans les données de la ligne ;
- Convaincu que l'expérience des uns peut en aider d'autres à se relever, le CPSL a, comme il l'a déjà fait par le passé, facilité la communication entre une personne nouvellement endeuillée et une qui est endeuillée depuis plus longtemps ;
- Plusieurs exemplaires du *Passeport soutenir le deuil par suicide* ont été imprimés ;
- Pour des raisons hors du contrôle du CPSL, il a été impossible d'établir les statistiques de téléchargement du *Passeport soutenir le deuil par suicide* en version Web.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

Soutien parental :

- 7 rencontres ont eu lieu (5 en 2021-2022) ;
- 6 familles ont reçu des services (5 en 2021-2022).

Passeport soutenir le deuil par suicide :

- 105 passeports imprimés ont été distribués dans la région (30 en 2021-2022).

Groupe d'accompagnement :

- 49 personnes ont reçu des services de deuil (71 en 2021-2022) ;
- 27 nouvelles demandes de service (60 en 2021-2022) ;
- 84 relances téléphoniques ont permis de joindre 29 personnes (31 personnes en 2021-2022) ;
- 33 rencontres de coévaluation ont rassemblé 29 personnes (44 personnes en 2021-2022) ;
- 12 rencontres de groupe ont rassemblé 22 personnes (15 personnes en 2021-2022).

Réseau lanadois d'endeuillés par suicide – Pour ceux qui restent (ces statistiques ne couvrent que la période pendant laquelle le CPSL a soutenu le réseau) :

- 2 rencontres (8 en 2021-2022) ;
- 14 personnes cumulent ensemble 18 participations (25 personnes et 64 participations en 2021-2022) ;
- 76 membres du groupe Facebook (71 en 2021-2022).

LES SERVICES DE FORMATION

EN QUELQUES MOTS :

- *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* est une formation de trois jours qui s'adresse aux intervenants·es devant effectuer des interventions complètes auprès de personnes suicidaires. Une déclinaison *Jeunesse 14-18 ans* et une déclinaison *Premières Nations* de cette formation existent. Les intervenants·es formés·es qui le souhaitent peuvent aussi participer à un suivi de cette formation visant à consolider leurs acquis ;
- *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protections requises* (déclinaisons régulière et *Aînés*) est une formation d'une journée qui s'adresse aux intervenants·es ne faisant pas d'intervention complète auprès des personnes suicidaires, mais devant tout de même dépister ces dernières et s'assurer qu'elles obtiennent l'aide adaptée à leur état ;
- Des ateliers et formations sur mesure peuvent être organisés pour des milieux ayant des besoins spécifiques non comblés par les autres activités de formation existantes.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Malgré le manque de disponibilité des formatrices, il a été possible de maintenir une offre de formation semblable à celle de 2021-2022 ;
- Considérant l'aisance plus élevée des gens par rapport à la visioconférence et la difficulté à recruter des gens pour effectuer ce genre de tâche, l'offre de soutien technique lors des formations en ligne a été abandonnée en milieu d'année ;
- Le CPSL ayant fait le choix de prioriser l'offre de formations complètes, des suivis de formation n'ont pu être offerts au CISSS de Lanaudière ;
- Une formation a été tenue pour la communauté atikamekw ;
- L'offre annuelle de la déclinaison *Jeunesse 14-18* aux partenaires du milieu scolaire a été maintenue ;
- Pour contrer la diminution de l'offre de services par les formatrices du CPSL, l'organisme a fait appel à une formatrice du RCPSQ ;
- Une longue liste d'attente existe pour les services de formation. Durant l'année, 58 nouveaux intervenants s'y sont ajoutés sans pouvoir se joindre à un groupe de formation ;
- Le CPSL a construit un atelier adapté aux besoins des agentes administratives du CISSS de Lanaudière. Celui-ci sera offert en 2023-2024.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques :

- 20 formations ont eu lieu durant l'année (22 en 2021-2022) ;
- 161 personnes ont été formées (174 en 2021-2022).

RÉPARTITION DU **NOMBRE DE PARTICIPANTS-ES À LA FORMATION** INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DE BONNES PRATIQUES, RELIÉS-ES OU NON À L'ENTENTE AVEC LE CISSS DE LANAUDIÈRE¹²

	NOMBRE DE PARTICIPANTS-ES reliés-es à l'entente	NOMBRE DE PARTICIPANTS-ES non reliés-es à l'entente
CISSS de Lanaudière	0	111
Organismes communautaires/OSBL	21	8
Autres	0	21
Total	21	140
TOTAL du nombre de personnes formées	161	

Suivi de la formation :

- 1 activité de suivi a été réalisée cette année (5 en 2021-2022) ;
- 10 personnes en ont bénéficié (27 en 2021-2022).

Formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises* :

- La formation a été offerte à 7 reprises cette année (4 en 2021-2022) ;
- 50 personnes ont été formées (38 en 2021-2022).

¹² Entente pour la formation et le suivi de formation d'intervenants-es des organismes communautaires reconnus par le CISSS de Lanaudière et le suivi de formation pour les intervenants-es du CISSS de Lanaudière.

Le colloque

EN QUELQUES MOTS :

- Le colloque annuel en prévention du suicide vise à améliorer les connaissances à l'égard du suicide pour soutenir les intervenants-es qui y sont confrontés.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- La 20^e édition de l'événement a eu lieu le 2 novembre 2022, en mode virtuel pour une troisième année, sous le thème *Faisons partie de la solution*.
- Six conférences thématiques ont été présentées aux participants-es :
 - *L'impuissance acquise et l'autorégulation émotionnelle du suicide à l'ère du numérique* — Johanne Lévesque, neuropsychologue ;
 - *La détresse et l'adaptation des parents et des jeunes en période de pandémie : Facteurs associés et guide de socialisation* — Catherine Laurier et Katherine Pascuzzo, Ph. D., professeures au département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke ;
 - *Viellissement et désir de mourir* — Kim St-Amant, docteure en psychologie.
 - *Outils d'estimation et de gestion du risque d'homicide conjugal* — Mario Trépanier, co-auteur du guide *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal* ;
 - *Favoriser une image corporelle positive pour des jeunes bien dans leur tête et bien dans leur peau* — Andréanne Poutré, nutritionniste ;
 - *Accroître sa résilience par la pensée et par le geste* — Rachel Thibeault, Ph. D., consultante en résilience psychologique ;
- Un 5 à 7 a eu lieu le 15 septembre 2022 pour souligner la 20^e édition du colloque. En plus d'offrir l'occasion de se rassembler, la célébration visait à faire un survol de l'évolution de l'événement à travers les années. Des archives ont été présentées, un bilan a été dressé et un vox pop a été réalisé. Ces trois capsules ont été diffusées pendant le colloque du 2 novembre. En tout, 27 personnes ont participé à l'événement.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 176 personnes inscrites, 169 participants. Les participants-es au colloque provenaient de divers milieux : CISSS de Lanaudière, écoles secondaires, cégep, organismes communautaires, services correctionnels, corps policiers, Fédération de l'Union des producteurs agricoles, etc. ;
- Grâce à la visioconférence, le colloque a, encore cette année, accueilli des participants-es provenant d'autres régions (8 inscriptions hors région et 168 de la région de Lanaudière) ;
- Il a également été possible de faire une captation vidéo des conférences que les personnes inscrites peuvent visionner durant une année entière.

Les activités de promotion



EN QUELQUES MOTS :

Pour assurer sa promotion, le CPSL a recours à :

- Des conférences de presse ;
- La publication de brèves ;
- La distribution de matériel promotionnel ;
- Des placements publicitaires dans les médias et sur diverses plateformes Web ;
- Des discussions sur ses services avec certains groupes ;
- Des entrevues accordées à des médias ;
- Des publications sur Facebook, sur YouTube et sur son site Web ;
- Des kiosques d'informations.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Le poste d'agent de développement et communication a été occupé seulement quelques semaines en début d'année, puis aboli pour une période indéterminée ;
- Les actions de promotion ont diminué considérablement, et ce, pendant plusieurs mois ;
- Une diminution de l'activité sur la page Facebook a également été observée, entraînant une stagnation de la visibilité et une légère baisse des interactions avec la page ;
- Plusieurs présentations ont été faites aux équipes du CISSS de Lanaudière et à d'autres organismes communautaires de la région ;
- Une entrevue a été donnée à CFNJ FM sur le soutien offert aux parents d'enfants endeuillés ;
- Le babillard communautaire du CFNJ FM a été utilisé ;
- Des exemplaires du *Passeport pour soutenir le deuil par suicide* ont été distribués aux CPS d'autres régions ;
- Le CPSL a participé au cahier spécial Emploi des journaux L'Action et L'Action D'Autray ;
- Un nouvel outil promotionnel, des bouteilles d'eau isothermes à l'effigie du CPSL, a été distribué ;
- Une publicité sur des calepins distribués dans les épiceries Metro Marquis Repentigny a été achetée ;
- Une publicité a été achetée dans l'aide-mémoire de l'almanach de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ).

Dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention du suicide :

- Des entrevues ont été accordées à Médialo (qui regroupe L'Action, L'Action D'Autray, L'Express Montcalm, L'Hebdo Rive-Nord et La Revue), à TVRM dans le cadre de l'émission *Le Bulletin*, à la Corporation de télédiffusion régionale de Berthier (CTRB), au O103,5 FM et au CFNJ FM ;

- Un cahier spécial dédié à l'événement a été publié par Médialo. Le CPSL y a réalisé un placement publicitaire à l'effigie du thème régional de la campagne. Un article rédigé en collaboration avec une personne endeuillée et une autre ayant traversé une crise suicidaire, de même qu'un article traitant de l'événement, d'outils mis de l'avant et de la ligne d'intervention y figuraient. On peut également lire ces articles dans les éditions imprimées et sur les plateformes Web de Médialo.

Pour promouvoir *Une chaîne de gars*, des publicités ont été réalisées :

- Sur les ondes du O103,5 FM ;
- Sur les écrans du Cinéma RGFM Joliette ;
- Dans le magazine *Bravoure*, destiné aux pompiers de la région.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 5 kiosques d'informations (2 en 2021-2022) ont permis de rencontrer 797 personnes ;
- 6 entrevues ont été accordées à différents médias ;
- 34 219 personnes ont vu la publication visant à faire connaître la SPS (publication la plus vue de l'année) ;
- 11 discussions (26 en 2021-2022) sur les services du CPSL avec certains groupes ont permis de rencontrer 312 personnes (350 en 2021-2022).



PORTÉE DE LA PAGE

2022-2023

97 415

21-22 : 133 605

NOUVELLES MENTIONS



2022-2023

171

21-22 : 342



YouTube

VUES

2022-2023

317

STATISTIQUES DU SITE INTERNET SELON GOOGLE ANALYTICS

	2022-2023	2021-2022
Nombre de sessions	13 785	13 625
Nombre d'utilisateurs·trices	10 638	9 912
Pourcentage de nouveaux visiteurs·euses	87,8 %	96,4 %
Nombre de pages vues	23 179	24 105

L'implication du CPSL dans la communauté



EN QUELQUES MOTS :

Le CPSL :

- Est membre de plusieurs instances régionales ou nationales ;
- Siège aux conseils d'administration d'organismes communautaires autonomes ;
- Participe à différents comités, tables et assemblées générales ;
- Participe à divers événements organisés par différentes organisations.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Accueil d'une stagiaire étudiant en Techniques de travail social du Cégep de Lanaudière à Terrebonne ;
- Participation, au nom du RCPSQ, au comité pour la formation nationale en prévention du suicide ;
- Participation à la Table régionale LPP ;
- Participation à la Table régionale de concertation en santé mentale ;
- Participation au comité lié à l'élaboration du plan d'action en prévention du suicide du CISSS de Lanaudière, ainsi qu'à ses sous-comités formation et organismes communautaires ;
- Soutien financier au travail de rang en partageant avec la FUPAL une part importante de la subvention 2022-2023 reliée à la Stratégie nationale de prévention du suicide ;
- Participation à des discussions sur le déploiement du *Guide de soutien à l'intervention auprès d'enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire* avec le CISSS de Lanaudière ;
- Participation au Sommet de l'ACA de la TROCL ;
- Participation à deux rendez-vous *En route vers le sommet de la TROCL* ;
- Participation à une rencontre de la TROCL portant sur l'amélioration des seuils planchers du PSOC en fonction de l'adoption de ceux du Réseau québécois de l'action communautaire autonome ;
- Participation au *Grand zoom des régions* organisé par la Coalition des TROC et portant sur le souhait du MSSS d'appliquer un cadre normatif au PSOC non négocié avec les interlocutrices nationales (Coalition des TROC et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles) ;
- Participation à l'activité *Faisons briller l'action communautaire autonome et les gens qui y travaillent* organisée par la TROCL afin de souligner la Journée des travailleurs et travailleuses ;

- Contribution à l'animation de l'atelier *Programme de postvention : être prêt à agir à la suite d'un suicide* au Congrès national en prévention du suicide ;
- Contribution à l'écriture d'une partie d'un guide d'autosoin sur le sentiment anxio-dépressif chez les 12-25 ans porté par le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) L'Assomption et ses partenaires des milieux scolaires, communautaires et du CISSS de Lanaudière ;
- Participation au comité de développement du forum pour les personnes endeuillées lié à la plateforme Suicide.ca ;
- Validation du *Guide des bonnes pratiques à l'intention des intervenants des centres de santé et de services sociaux* du MSSS ;
- Participation à l'évaluation du projet d'agent de liaison de la Table santé et bien-être des hommes ;
- Rencontre d'étudiants du Joliette High School pour une présentation qu'ils avaient à faire sur un organisme communautaire ;
- Présence à la présentation de François St-Louis, député de la circonscription de Joliette *Tous ensemble pour une circonscription forte et audacieuse*, lors d'un dîner de la chambre de commerce du Grand Joliette ;
- Participation au comité de travail du CISSS de Lanaudière Direction de la protection de la jeunesse, qui a comme objectif de mettre en place un programme de postvention ;
- Participation à l'AGA des organismes suivants :
 - Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
 - Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) ;
 - Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière ;
 - Aux couleurs de la vie ;
 - Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) ;
 - Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL).
- Renouvellement d'implications et de membrariats :
 - Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
 - Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) ;
 - Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) ;
 - Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) — CA, trésorerie, implication dans différents dossiers et représentations ;
 - Table lanaudoise en santé et bien-être des hommes ;
 - Corporation de développement communautaire de la MRC de L'Assomption (CDC L'Assomption) ;
 - Chambre de commerce du Grand Joliette ;
 - CFNJ FM ;
 - Table de concertation jeunesse de la MRC de L'Assomption ;
 - Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) — CA, comité programmation, accompagnement de la coordonnatrice pour certains dossiers.

Les activités de soutien



LE SOUTIEN AUX INTERVENANTES

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Le travail clinique a été en bonne partie concentré sur les besoins spécifiques de certains-es appelants-es. Cette concentration a probablement deux causes :
 - La présence de plusieurs recrues à temps partiel au sein de l'équipe d'intervention, mettant en lumière les enjeux que rencontrent les personnes qui commencent à faire de l'intervention téléphonique ;
 - Il est possible que de nouveaux modes de promotion du CPSL mis en place pendant la pandémie aient permis d'atteindre des personnes ayant des besoins particuliers, qui étaient moins jointes auparavant ;
- Le fait que la coordonnatrice clinique a travaillé pendant un moment à temps partiel, puis son départ de l'organisme en milieu d'année ont amené une diminution du soutien clinique. Toutefois, la présence d'intervenantes expérimentées au sein de l'équipe a permis le maintien des acquis et l'amorce d'un travail pour la réappropriation des réunions cliniques. Un atelier sur l'intervision – intelligence collective et une supervision externe y ont aussi contribué ;
- À la suite du départ de la coordonnatrice clinique, certaines responsabilités liées au soutien clinique ont été attribuées à une intervenante. Certaines autres ont été assumées par les superviseurs.

APPELS À L'ÉQUIPE DE SOUTIEN ET À LA SUPERVISION

NOMBRE D'APPELS

■ 2022-2023
■ 2021-2022

Équipe de soutien	436	436
Superviseur	425	435
TOTAL	861	871

APPELS À DES RESSOURCES EXTERNES

ORGANISMES APPELÉS	2022-2023	2021-2022
Retraçage d'appels	0	0
Policiers	25 ¹³	15
Ambulanciers	7	6
Centre antipoison du Québec	4	6
Autres ¹⁴	57	39
TOTAL	93	66

Formations reçues par les employés·es du CPSL

- Formation de superutilisateurs du programme de postvention *Être prêt à agir à la suite d'un suicide* ;
- Formation *La fatigue de compassion et le trauma vicariant : mieux les reconnaître et mieux s'en protéger* ;
- Formation *Estimation et gestion du risque d'homicide* ;
- Formation de formateur pour la déclinaison premières nations d'*Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* ;
- Formation administrateurs — Logiciel ASO ;
- Formation intervenants — Logiciel ASO ;
- Formation *Approche orientée vers les solutions : compétences de base* ;
- Formation sur les gestes rituels dans le deuil ;
- Formation de formateur *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises* ;
- *Secourisme en milieu de travail* — CNESST ;
- *Trouble de stress post-traumatique et deuil compliqué* ;
- *Créer des visuels promotionnels efficaces* ;
- Webinaire *L'approche orientée vers les solutions : une option intéressante pour mieux aider les hommes* ;
- Webinaire *Comment accueillir la demande d'aide des hommes* ;

13 8 demandes d'application de l'article 8 de la LPP, 9 vérifications, 8 appels d'échanges d'information.

14 CISSS de Lanaudière, CPS d'autres régions, organismes communautaires.

- Webinaire *Introduction à l'intervention auprès des pères* ;
- Webinaire *Stigmatisation — Approches et interventions novatrices en santé mentale* ;
- Rencontre informative du CISSS de Lanaudière *Offre de services du programme Premiers épisodes psychotiques (PEP)* ;
- Rencontre informative du CISSS de Lanaudière *Trouble de personnalité limite (TPL)* ;
- Rencontre informative du CISSS de Lanaudière *Offre de services en santé mentale pour adultes au CISSS de Lanaudière* ;
- Journée-conférence jeunes et santé mentale *SIKBONA!* ;
- Journée-conférence jeunes et santé mentale *MAMIHLAPINATAPAI* ;
- Atelier *Intervision — Intelligence collective* ;
- Présentation par l'équipe du Centre de prévention du suicide de l'Estrie (JEVI) de son outil de formation sur le *Guide de soutien pour intervenir auprès d'enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire* ;
- Participation au Congrès national en prévention du suicide *Ensemble pour la vie* ;
- Formation nationale sur la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* ;
- Formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*.



Le financement

EN QUELQUES MOTS :

Le financement du CPSL comprend :

- Des subventions récurrentes et non récurrentes ;
- Des dons ;
- Les frais d'inscription pour certaines activités.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- D'importantes subventions pour 2022-2023 ont été annoncées moins de 3 mois avant la fin de l'année financière ;
- Pour une seconde année, le CPSL a bénéficié de fonds offerts par le Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) à ses membres ;
- Six activités de levée de fonds ont été organisées à l'initiative de citoyens·es.

SOURCES DE FINANCEMENT GOUVERNEMENTALES

PSOC : subvention à la mission de base, subvention liée à une entente spécifique et bonification non récurrente de la subvention à la mission globale

Stratégie nationale en prévention du suicide 2022-2026 : subvention liée à différentes mesures prévues dans la stratégie

Ligne 1 866 APPELLE : subvention offerte aux organismes mandataires

Table des préfets de Lanaudière : subvention dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale

Services Québec – Mesure concertation pour emploi



Emploi et développement social Canada

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION

- Colloque ;
- Formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* ;
- Suivi de la formation ;
- Formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protections requises*.

AUTRES

- Dons ;
- Fonds du ROCASML ;
- Vente à d'autres CPS d'exemplaires imprimés du *Passeport pour la vie* et du *Passeport soutenir le deuil par suicide*.

LISTE DES DONATEURS-TRICES QUI ONT DONNÉ L'AUTORISATION D'ÊTRE NOMMÉS·ES

- Kildair Service ULC
- Bromer inc.
- GM Paillé
- Municipalité de Mandeville
- Municipalité de Saint-Thomas
- Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
- Municipalité de Saint-Calixte
- Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
- Municipalité de Saint-Cuthbert
- Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
- Municipalité de Sainte-Julienne
- Municipalité de Saint-Jean-de-Matha
- École de danse Nataly Lapointe
- Alexandra Gélinas
- Free Chapter
- Martin Beauchamp
- Jinny Barsalou
- Guy Miron
- Lauzon-Planchers de bois exclusifs
- AJ Stratégie
- Carole Turgeon
- Stéphane Gagnon
- Sylvain Noël
- Lucie Martin
- Martin Rondeau
- Catherine Beaulieu



La gestion et la vie associative de l'organisme

EN QUELQUES MOTS :

Pour assurer une gestion et une vie associative saines, le CPSL :

- Est géré par un conseil d'administration composé de neuf postes occupés par des membres réguliers de l'organisme ;
- Compte différents comités permanents et ponctuels ;
- Organise une AGA s'adressant aux membres de l'organisme, aux partenaires et aux personnes intéressées par la mission du CPSL ;
- Regroupe deux catégories de membres, soit les membres réguliers et les membres soutien ;
- Rencontre en cours d'année les porteurs du dossier de la prévention du suicide de la Direction de santé publique et de la Direction des programmes de santé mentale et dépendances du CISSS de Lanaudière.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Lors de l'AGA, des modifications aux règlements généraux ont été adoptées (article 9, droits des membres, et article 17, vote) ;
- Voici quelques-uns des principaux sujets traités par le conseil d'administration en cours d'année :
 - Les conditions de travail (adoption à 2 reprises, soit le 4 avril et le 18 octobre, de nouvelles échelles salariales, augmentation des primes équipe soutien et superviseur, augmentation des barèmes de remboursement de frais) ;
 - la restructuration de l'organisme découlant de la crise à laquelle il est confronté (voir précisions à la page 41) ;
 - la relocalisation de l'organisme (voir précisions à la page 42) ;
 - le plan d'action lié aux revendications pour l'augmentation du financement à la mission (voir précisions à la page 42) ;
 - l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la ligne d'intervention téléphonique ;
- Le mandat de quatre administrateurs arrivant à échéance, leurs postes ont été ouverts pour élection à l'AGA. Parmi ceux-ci, trois n'ont pu être pourvus. Deux postes ont trouvé preneur en cours d'année. Le troisième était toujours vacant au 31 mars 2023 ;
- Après environ 12 années au conseil d'administration, dont près de 11 à la présidence, Michel Pilon n'a pas sollicité un nouveau mandat. Il en est de même pour Alain Boismenu, qui siégeait au conseil d'administration depuis 8 ans, dont 6 à titre de vice-président ;
- Leur départ a engendré la nomination de 4 nouveaux officiers ;
- L'organisme a réalisé les travaux liés au maintien de l'équité salariale ;
- Une priorité adoptée par le conseil d'administration, la restructuration de l'organisme, a été présentée aux membres lors de l'AGA.

Au 31 mars 2023, l'organisme comptait :

83
membres
RÉGULIERS

35
membres
SOUTIEN

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 27 personnes ont assisté à l'AGA tenue le 21 juin 2022 à Saint-Charles-Borromée (13 membres réguliers, 1 membre soutien, 13 observateurs) en plus de 13 employés ;
- 16 réunions du CA (7 en présence, 5 par Zoom, 4 consultations par courriel) ;
- 6 comités ponctuels ou permanents, dont un interne à l'équipe de travail, ont été actifs.

COMITÉS

Relocalisation

Vérification de la comptabilité

Sélection pour le poste de direction adjointe

Sélection pour le poste d'agent de développement et communication

Activités sociales pour l'équipe de travail

Réseau d'endeuillés-es par suicide

COMPOSITION

1 membre du CA, 2 membres de la communauté, l'adjointe administrative, la directrice et 2 représentants de l'organisme intéressé par un achat en copropriété

2 membres du CA

1 membre du CA, 1 membre de la communauté et une consultante et la directrice

1 membre du CA, 1 membre de la communauté et la directrice

1 intervenante et l'adjointe administrative

4 membres de la communauté et 1 intervenante

LA RESTRUCTURATION DE L'ORGANISME DÉCOULANT DE LA CRISE À LAQUELLE IL EST CONFRONTÉ

L'année a été marquée par des bouleversements et contraintes importantes. La difficulté à pourvoir des postes vacants à l'intervention ainsi que des départs, dont celui de la coordonnatrice clinique ont joué un rôle majeur dans la vie de l'organisme. En lien avec ces événements, différentes actions ont été posées :

- Travaux de réflexion liée à la restructuration :
 - Embauche d'un consultant ;
 - Tenue de rencontres des membres de l'équipe de travail, entre mai et octobre 2022, dont une de type *World Café*, à laquelle ont participé deux membres du CA ;

- Tenue de rencontres des membres de l'équipe de travail, en mars 2023, avec la participation de 2 membres du CA afin de réfléchir à la reprise ou non de certaines activités ;
- Décision de mettre sur pause certains services et activités ;
- Obligation de transférer, pendant 13 heures (et parfois plus) plutôt que 8, les lignes au CPS qui prend les appels la nuit ;
- Décision d'abolir pour une période indéterminée le poste de coordination clinique ;
- Embauche de personnes à temps partiel plutôt qu'à temps plein ;
- Recours à des ressources contractuelles pour alléger la tâche de certains membres de l'équipe ;
- Coupure, pour une période indéterminée, du poste d'agente de développement et communication afin de réinjecter les sommes ainsi économisées dans d'autres postes ;
- Création d'un nouveau poste de direction adjointe ;
- Augmentation des salaires plus d'une fois dans la même année, allant même jusqu'à risquer un déficit substantiel.

LA RELOCALISATION DE L'ORGANISME

Plusieurs options (location, achat) ont été étudiées en cours d'année et beaucoup de démarches ont été entreprises. Voici les principales :

- Rencontre des responsables du PSOC afin d'obtenir des réponses à certaines questions ;
- Étude d'un projet d'achat à la suite d'une offre d'une bâtisse (inspection de la bâtisse, démarche pour un prêt hypothécaire, rencontre du comptable, production de plans lié à des travaux, démarches pour estimation des coûts des travaux à effectuer, discussion avec un organisme communautaire pour achat en copropriété, consultation d'un notaire, travaux d'élaboration d'une convention de copropriété, démarches et demandes de subventions liées au projet) ;
- Adoption d'un projet en copropriété indivise dont 70 % appartiendraient au CPSL ;
- Mise en vente de la bâtisse appartenant au CPSL ;
- En fin d'année financière, dépôt d'une offre d'achat conjointe sur la bâtisse ayant fait l'objet des démarches.

LE PLAN D'ACTION LIÉ AUX REVENDICATIONS POUR L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT À LA MISSION

- Rencontre avec Véronique Hivon, députée de Joliette ;
- Rencontre avec la TROCL et une représentante du ROCASML pour exposer la situation du CPSL ;
- Rencontres avec des représentants du CISSS de Lanaudière pour exposer la situation, effectuer des suivis budgétaires et informer des développements liés à la situation ;
- Rencontre avec la présidente du caucus lanaudois des députés provinciaux pour exposer la situation du CPSL ;
- Préparation d'une conférence de presse visant à informer les partenaires du CPSL et la population lanaudoise sur la situation précaire dans laquelle il se trouve et adresser des demandes liées au financement à la mission du CPSL.

La contribution de la communauté au CPSL



EN QUELQUES MOTS :

Parce que ses valeurs profondes vont de pair avec les principes de l'action communautaire autonome, le CPSL propose aux personnes qui s'y impliquent une vie associative riche. De plus, il bénéficie :

- D'une diversité d'actions portées par des citoyens·nes, qu'ils en soient membres ou non ;
- Du soutien qu'il reçoit de partenaires dans la mise en place de certaines activités ;
- D'activités de levées de fonds issues d'initiatives citoyennes.

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE :

- Un organisme communautaire et le CISSS de Lanaudière ont pris part à la production de capsules ressources pour *Une chaîne de gars* ;
- Alain Boismenu a été nommé 7^e homme de cœur du CPSL dans le cadre de l'activité régionale *Célébrons nos hommes de cœur*, organisée par la Table lanaudoise en santé et bien-être des hommes (voir photo et texte à la fin de cette section) ;
- Des locaux ont été prêtés par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, pour des rencontres de groupes d'endeuillés, par RE/MAX Joliette, pour une rencontre du conseil d'administration, et par Inter-Femmes, pour une rencontre du Réseau des endeuillés-es ;
- Un retour important des initiatives citoyennes de levée de fonds a été observé cette année ;
- Pour une seconde année, par manque de ressources, le volet implication citoyenne n'a pu être soutenu par les membres de l'équipe, engendrant, entre autres, une diminution des contacts avec les personnes qui s'impliquent au CPSL, l'absence d'activités visant à reconnaître leur implication et l'impossibilité de compiler les statistiques sur les heures qu'ils ont offertes à l'organisme. Ceci permet par ailleurs d'affirmer que le nombre de personnes impliquées et l'éventail de leur implication indiqués dans ce rapport sont inférieurs à la réalité.

DONNÉES DE L'ANNÉE :

- 6 activités de levée de fonds issues d'initiatives citoyennes ont été réalisées (2 en 2021-2022) ;
- Minimum de 43 membres de la communauté impliqués (38 en 2021-2022).

LISTE NON EXHAUSTIVE DE TÂCHES EFFECTUÉES PAR LES BÉNÉVOLES :

- Gestion de l'organisme (conseil d'administration et actions en découlant) ;
- Activités de représentation de l'organisme ;
- Sélection de personnel ;
- Coanimation du groupe d'accompagnement pour adultes endeuillés par suicide ;
- Gestion du Réseau lanauois d'endeuillés-es par suicide – Pour ceux qui restent ;
- Organisation du colloque ;
- Préparation et livraison de matériel liées aux différents projets de l'organisme ;
- Production de capsules dans le cadre d'*Une chaîne de gars* ;
- Animation d'événements, rédaction, représentation et autres actions réalisées par Ghyslain Dufresne, porte-parole du CPSL ;
- Soutien à certaines tâches administratives (p. ex. mise à jour de l'inventaire du matériel promotionnel) ;
- Relocalisation de l'organisme (démarches effectuées pour ce projet) ;
- Entrevues offertes à des médias.



HOMME DE COEUR 2022 DU CPSL

Monsieur Alain Boismenu s'est démarqué grâce à sa grande implication au conseil d'administration du CPSL, au sein duquel il a œuvré pendant huit ans, dont six à titre de vice-président. Il s'est également démarqué par sa participation active dans le dossier de la relocalisation de l'organisme et en sa qualité d'homme à tout faire. Il est un homme allumé, réfléchi, pertinent, clair dans ses propos et ses idées et toujours prêt pour la rigolade.

Cher Alain, c'est avec une grande reconnaissance que le CPSL fait de toi son Homme de cœur 2022.

On le voit ici, à gauche, prenant la pause avec le président du CPSL, monsieur Claude St-Pierre.

Commentaires et retombées



À PROPOS D'UNE CHAÎNE DE GARS

Après avoir participé au tournage de vidéos discussions-témoignages de la chaîne puis à celle portant sur le CPSL en 2021-2022, Martin Plouffe a accepté, dans le cadre de la SPS 2023, de discuter de son expérience personnelle avec un journaliste. De plus, à la fin de l'année financière, il est devenu membre du conseil d'administration de l'organisme.

« Personne n'a été en mesure de m'apporter le soutien que vous m'avez offert [...] Ça me donne confiance ».

Véronique, endeuillée par suicide et maman ayant reçu du soutien parental

À PROPOS DU GROUPE ENDEUILLÉS-ES

Nathalie a contacté plusieurs fois le CPSL au cours des années à titre de sentinelle, de membre de l'entourage d'une personne suicidaire et en tant qu'endeuillée par suicide. D'autres membres de sa famille ont également eu recours aux services offerts à l'entourage de personnes suicidaires.

Nathalie dit que c'est le CPSL qui l'a le plus aidée, autant avec son frère que maintenant dans son deuil. Elle remercie l'organisme qu'elle va continuer à utiliser. Elle veut que tous les membres de l'équipe (pas juste les intervenants) sachent qu'ils ont fait une différence dans sa vie.

À PROPOS DE L'INTERVENTION SUR LA LIGNE

Un proche a téléphoné pour remercier les intervenantes à qui il a parlé et toute l'équipe pour ce qu'elle fait.

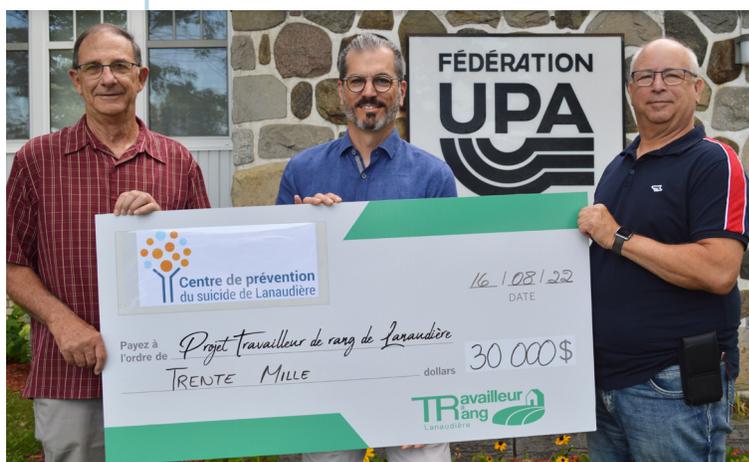
À PROPOS DU PROGRAMME SENTINELLES

« Vous dites, en formation, que vous allez être là pour nous, et c'est vrai, vous êtes vraiment là pour nous. ».

Commentaire d'une sentinelle sur la ligne
(Mentionné dans un sanglot)

À PROPOS DES ACTIONS LIÉES AU MONDE AGRICOLE

« REMERCIEMENTS ! Mentionnons la contribution inattendue du Centre de prévention du suicide de Lanaudière qui, dans le cadre de la Stratégie nationale en prévention du suicide du ministère de la Santé et des Services sociaux, s'est vu octroyer une importante subvention de 62 375 \$. Le conseil d'administration de l'organisme a jugé important de partager cette subvention avec le service de travailleur de rang de Lanaudière en lui remettant la somme de 30 000 \$. »



Parue dans le rapport d'activité du travailleur de rang de la Fédération de l'UPA de Lanaudière pour l'année 2022 (Février 2023).

Michel Pilon et Claude St-Pierre, alors respectivement président et administrateur du CPSL, entourent Carl Tournier, T.S., travailleur de rang.

« Nous souhaitons remercier le conseil d'administration du Centre de prévention du suicide de Lanaudière d'avoir choisi le service de travailleur de rang de la Fédération de l'UPA de Lanaudière pour effectuer une contribution majeure de 30 000 \$. Nos organisations sont partenaires depuis de nombreuses années et cette collaboration ne fait que se renforcer au fil des ans. Encore une fois, merci de contribuer à la pérennité du service de travailleur de rang dans Lanaudière ! ».

Marcel Papin, président de la FUPAL,
extrait d'une lettre datée du 17 juin 2022 adressée au président du CPSL

À PROPOS DE LA SPS

Jointes par une des actions de la SPS, 3 personnes ont fait appel aux services de la ligne d'intervention téléphonique du CPSL.

Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes a publié dans son infolettre de février 2023 l'article intitulé *Le suicide et la consommation de substances psychoactives, rédigé en collaboration avec le CPSL*.



<https://mailchi.mp/9e073f7511d0/le-reseau-dinfos-numro-1-fvrier-17019605?e=9f400bb4e0>

À PROPOS DU PASSEPORT POUR LA VIE

La directrice du CPS d'Amos a publié sur Facebook une vidéo qui s'adresse aux proches de personnes suicidaires. Dans cette dernière elle parle à plusieurs reprises du *Passeport pour la vie* et le montre en précisant qu'il a été produit par le CPS de Lanaudière. Elle y fait référence et indique qu'il est en version papier et version Web en publiant le lien pour y accéder.



<https://fb.watch/dsxn1unpto/>

« L'équipe du projet Saccage ce cahier, prends soin d'toi, du CJE L'Assomption et ses partenaires (scolaire, communautaire et réseau de la santé), tient à vous remercier pour l'aide apportée lors de l'élaboration du guide d'autosoin pour les 12-25 ans portant sur le sentiment anxio-dépressif. Vos commentaires et suggestions d'amélioration ont été tout à fait pertinents pour rendre notre outil d'intervention inclusif et en phase avec les meilleures pratiques. Merci aussi de nous avoir fait découvrir de nouvelles ressources d'aide pour les adolescents. Nous avons grandement apprécié cette agréable collaboration ! Merci ! »

AUTRE COMMENTAIRE



Conclusion

L'année 2022-2023 aura été marquée de nombreux paradoxes, dont voici quelques exemples :

- Le 20^e colloque annuel a été tenu à l'automne 2022 et en parallèle, à cause du manque de ressources dans l'organisme, une décision de ne pas en tenir en 2023 a été prise ;
- En septembre, des arrêts d'activités et de services ont été adoptés alors qu'au printemps précédent, le gouvernement publiait la *Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026 — Rallumer l'espoir* qui réaffirme l'importance de poursuivre et d'intensifier les actions et la mobilisation ;
- Le financement à la mission du CPSL qui ne tient pas compte de ses heures d'ouverture est nettement insuffisant pour lui permettre de réaliser sa mission et a mené à un point de rupture pour l'organisme, alors que l'octroi d'importantes subventions non récurrentes liées à des actions précises lui a été annoncé en cours d'année ;
- L'organisme reçoit des subventions pour réaliser des actions innovantes et inclusives issues du partage de l'expérience d'hommes ayant eu des idées suicidaires pour prévenir le suicide chez les hommes, par le biais d'*Une chaîne de gars*, mais il manque de personnel pour réaliser l'ensemble de son plan annuel de développement des capsules de la chaîne.

Cette année aura aussi été marquée par des annonces de grands changements. À ce titre, il suffit de penser au départ de la personne qui occupait le poste de coordonnatrice clinique depuis 17 années, à la création d'un poste de direction adjointe, à l'achat d'un nouveau logiciel pour la ligne d'intervention téléphonique et au projet de relocalisation.

On peut également retenir que 2022-2023 fût marquée au niveau de la gestion par une grande implication des membres du conseil d'administration, de la communauté et de l'équipe de travail. À ce sujet, il est important de souligner que c'est grâce à l'engagement de toutes ces personnes, et plus particulièrement des membres de l'équipe, que l'organisme a malgré tout été en mesure d'accomplir de belles réalisations. Il reste toutefois à souhaiter que l'année 2023-2024 soit celle d'un retour à une certaine normalité et même de l'obtention des moyens nécessaires à la réalisation de son essentielle mission.

Annexes

Annexe | 1

Le conseil d'administration AU 31 MARS 2023



**Claude
ST-PIERRE**
Président



**Isabelle
OUELLET**
Vice-présidente



**Julien
LEFEBVRE**
Trésorier



**Denis
RICARD**
Secrétaire



**Pierre
DESCHÊNES**
Administrateur



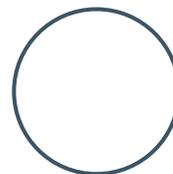
**Nicole
PAYETTE**
Administratrice



**Martin
PLOUFFE**
Administrateur



**Christian
MBA ASSOUME**
Administrateur



**Poste
VACANT**
Administrateur

Tous les membres du conseil d'administration du CPSL en sont membres réguliers et sont issus de la communauté. Parmi ceux-ci, une ou deux personnes doivent être endeuillées par suicide (art. 20 Règlements généraux du CPSL).

L'équipe de travail AU 31 MARS 2023



Joyce
LAWLESS

Directrice

Marie-Noëlle
DUBÉ

Directrice adjointe

Roxanne
VÉZINA

Adjointe administrative

Mélanie
PAYETTE

Intervenante

Patricia
BONIN

Intervenante

Josée
BERGERON

Intervenante

Sophie
HUBERT

Intervenante

Anne-Marie
LEBLANC

Intervenante

Céleste
DESROCHES ROBERT

Intervenante

Virginie
MERCURE

Intervenante

Sabrina
SOUCY

Intervenante

Laury-Anne
DUVAL

Stagiaire et intervenante

Annexe | 3

Membres du comité DU COLLOQUE ANNUEL

Comité colloque 2022

Philippe MASSON
Cégep de Lanaudière à Terrebonne

Alain BENOIT
Service de police de L'Assomption/
Saint-Sulpice

Caroline DUFRESNE
CISSS de Lanaudière

Valérie CHRÉTIEN
Centre Inter-Femmes

Sophie HUBERT
CPSL

Mélanie PAYETTE
CPSL

Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière, COMME LIBELLÉS DANS LES LETTRES PATENTES DE L'ORGANISME

Loi sur les compagnies, partie III, inspecteur général des institutions financières

- 1 Intervenir auprès des personnes ou des groupes qui sont aux prises avec un problème relié au suicide (suicidaires, proches, endeuillés) ;
- 2 Collaborer avec tout groupe, institution ou individu préoccupé par la problématique du suicide ;
- 3 Informer et sensibiliser la population sur la problématique du suicide ;
- 4 Participer au développement de l'expertise régionale et en assurer le rayonnement ;
- 5 Collaborer à la recherche et au développement de programmes en lien avec la problématique du suicide ;
- 6 Établir et maintenir les liens avec tous regroupements, associations ou organismes susceptibles d'aider la corporation à atteindre ses objectifs ;
- 7 Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions, et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins altruistes ;
- 8 La corporation poursuit des buts essentiellement charitables, ce qui exclut tout objectif religieux ou politique ;

Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Annexe | 5

Le CPSL : un organisme

100% ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)



Notre organisme répond aux besoins de la communauté visée par sa mission. Il participe à des luttes visant des changements à caractère politique ou conduisant à une plus grande justice sociale et au respect des droits. **Par exemple, en participant aux activités du Sommet de l'ACA de la TROCL.**



Notre organisme est reconnu dans sa communauté et il a des liens avec d'autres organismes ou partenaires. Notre CA représente bien la communauté concernée par sa mission. **Par exemple, le comité organisateur du colloque est composé de personnes issues de différentes organisations. Au 31 mars 2023, les membres du conseil d'administration de l'organisme habitaient quatre des six MRC de la région et étaient touchés de différentes façons par la problématique du suicide.**



Notre organisme privilégie des approches qui font appel à l'initiative des personnes qui participent à ses activités. Il agit sur l'ensemble des causes qui sont à la base de la situation des personnes auprès desquelles il intervient. **Par exemple, par le Réseau lanauois d'endeuillé-es par suicide – Pour ceux qui restent qui depuis l'automne 2022 gère ses activités sans l'appui du CPSL.**



Notre organisme met à contribution les expériences et les compétences de chacun·e et permet des prises de conscience individuelles et collectives. L'éducation populaire autonome permet d'agir ensemble dans le but de faire changer les choses. **Par exemple, un homme ayant participé au tournage de vidéos discussions-témoignages d'Une chaîne de gars et celle sur le CPSL a accepté cette année de discuter avec un journaliste à propos de son expérience personnelle.**



Notre organisme fait de la prévention en misant sur l'intégration sociale, le renforcement du potentiel des individus, la solidarisation des collectivités et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens·ennes. **Par exemple, par la formation de sentinelles issues de divers milieux et la participation à l'évaluation du projet d'agent de liaison de la Table lanauoise en santé et bien-être des hommes.**



Notre organisme contribue aux débats sociaux de manière non partisane et mène des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus démunies. Il aide les gens à se rassembler pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui s'exercent contre eux. **Par exemple, en participant au *Grand zoom des régions* organisé par la Coalition des TROC et portant sur le souhait du MSSS d'appliquer un cadre normatif au PSOC non négocié avec les interlocutrices nationales (Coalition des TROC et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles).**



Notre organisme encourage l'engagement de ses membres et favorise leur participation dans sa vie. Nos membres sont consultés, nous avons un conseil d'administration actif et une assemblée générale annuelle vivante! **Par exemple, par l'implication active de cinq comités composés de membres de la communauté ou du conseil d'administration.**



Notre organisme adhère aux revendications communes du mouvement d'action communautaire autonome lanauois et québécois, notamment pour un meilleur financement à la mission des organismes communautaires autonomes (OCA), pour le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire et pour une meilleure justice sociale. **Par exemple, en participant à une rencontre de la TROCL portant sur l'amélioration des seuils planchers du PSOC en fonction de l'adoption de seuils planchers nationaux du Réseau québécois de l'action communautaire autonome.**



Notre organisme priorise le financement à la mission globale afin d'actualiser sa mission en cohérence et en concordance avec les huit critères de l'action communautaire autonome. Ce mode de financement est le plus approprié pour permettre l'atteinte de nos objectifs et de notre mission. **Par exemple, par la rencontre avec la présidente du caucus des députés provinciaux de la région, organisée dans le but d'obtenir l'appui des députés pour contrer le manque de financement à la mission de l'organisme.**



Notre organisme, par sa mission de transformation sociale, parle de politique et contribue aux débats de société. C'est également pour faire avancer des réflexions collectives, pour vivre des processus d'éducation populaire autonome et pour faire vivre les pratiques citoyennes que la politique fait partie de notre action. Toutefois, notre organisme n'encourage pas et ne fait pas de promotion d'un parti politique en particulier. **Par exemple, en préparant une conférence de presse visant à informer la population sur la situation précaire du CPSL et adresser des demandes liées à son financement à la mission.**



1 866 APPELLE (1 866 277-3553)



cps-lanaudiere.org



facebook.com/cpslanaudiere



Centre de prévention
du suicide de Lanaudière